



# Fête du Mai de Sainte Tulle

## Samedi 27 mai 2017

— 14 h 00 —

**Rassemblement  
des coupeurs du Mai  
devant la mairie**

- Après la coupe,  
goûter champêtre
- Départ de la «piboule»  
en direction du village

— 17 h 45 —

**Remise du drapeau par  
le Maire à l'Enseigne  
devant l'hôtel de ville**

- Départ de l'Enseigne  
et des enfants habillés  
en costumes traditionnels
- Danses folkloriques  
pendant le cortège

— 18 h 15 —

**Transport de la piboule à dos d'homme à travers les rues  
du village, bénédiction et plantation devant l'église,  
farandole sur le parvis à l'issue de la cérémonie.  
Messe de Sainte Tulle**

### COMMUNIQUÉ

Les mineurs non accompagnés d'un adulte ne sont pas autorisés à se rendre sur les lieux de la coupe. Les véhicules non homologués sont interdits à la circulation. Les jets de produits divers (œufs, farine, bouteilles plastiques, etc.) sont strictement interdits en tout lieu et notamment pendant le cortège. La Mairie décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces directives.

**du 24 au 28**

— MAI —

**Fête foraine à l'Etang**

